

pourrait-il nous préciser quelle sera la date de la mise en chantier de la Place Radio-Canada, à Montréal?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, il faudrait, pour connaître la date exacte, que je pose moi-même la question à la Société Radio-Canada. Jusqu'ici, je sais que les contrats ont été signés et que les travaux devraient commencer incessamment. Je ne puis donner de date précise, comme le demande l'honorable député, à moins d'en être informé par la Société, à qui je poserai la question.

**M. Valade:** J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, pour éclaircir la situation.

Ayant répondu, le 7 novembre, que ce serait le 1<sup>er</sup> décembre, le ministre est-il prêt à corriger sa déclaration et en fera-t-il une autre sous peu pour annoncer une date définitive?

**L'hon. M. Pelletier:** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question en disant à l'honorable député que je m'informerai auprès de Radio-Canada, quant à une date précise et si la Société me dit qu'il en existe une, je transmettrai cette réponse à l'honorable député qui sait très bien que le secrétaire d'État ne prend pas ces décisions-là, Radio-Canada étant une société de la couronne.

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire.

L'honorable secrétaire d'État pourrait-il nous dire pourquoi il s'est engagé, durant la campagne électorale, à fixer la date des travaux au mois de novembre 1968?

[Traduction]

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE DES RELATIONS INDUSTRIELLES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David Lewis (York-Sud):** J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Étant donné ce que rapportent les journaux de ce matin à propos de ce que renfermerait le rapport Woods, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a reçu le rapport du groupe d'étude et s'il a l'intention de le déposer pour que les députés en prennent connaissance?

**L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, le groupe d'étude chargé d'enquêter sur les relations industrielles a été formé le 13 décembre 1966 et il remettra sans doute son rapport au Conseil

privé. Je me suis renseigné, car moi aussi j'ai lu l'article de ce matin; j'ai appris que le rapport officiel du groupe d'étude Woods ne parviendra pas au bureau du Conseil privé avant la dernière semaine de décembre. Je suppose que cet article, qui a été écrit par un des plus éminents journalistes canadiens des questions ouvrières, se fonde probablement sur des documents qu'il a obtenus par des moyens inconnus du ministère du Travail.

**M. Lewis:** Une question supplémentaire. Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que le rapport sera déposé? Je crois savoir qu'il s'agit d'un groupe d'étude plutôt que d'une commission royale d'enquête. Je pense que la question est importante et que le rapport devrait être déposé au Parlement. Le ministre pourrait-il s'engager à le faire quand le rapport sera soumis au bureau du Conseil privé?

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, j'imagine que ce rapport a de l'importance non seulement pour le ministère du Travail mais aussi pour le ministère de la Main-d'œuvre et celui de l'Industrie. Je dois rappeler à l'honorable représentant qu'il appartiendra au premier ministre lui-même de décider, en dernier ressort, de l'opportunité de déposer le document.

**M. Lewis:** Dans ce cas, puis-je adresser ma question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur? Peut-il donner à la Chambre l'assurance que le rapport du groupe d'étude Woods sera déposé? Puis-je également lui demander s'il envisagera de publier et de déposer certaines des études les plus importantes qui ont été faites pour la gouverne du groupe d'étude?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'examinerai sûrement ces deux propositions et, sur l'avis du ministre, je déciderai si le rapport doit être déposé. Il serait malavisé, d'après moi, de faire, avant d'avoir parcouru le document, une déclaration générale de principe pour dire qu'il est dans l'intérêt des Canadiens de le déposer. Je soupçonne qu'il le sera, mais je ne saurais vraiment répondre sans savoir ce qu'il renferme.

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre du Travail. Vu l'article très long et détaillé aux pages 1 et 2 du *Globe and Mail* de ce matin par M. Wilfred List, d'où il ressort nettement qu'une foule de renseignements ont été divulgués à la presse avant d'être communiqués aux